

Forêts, Faune
et Parcs

Québec

1 844 523-6738 (sans frais)

[Accueil](#) [Plan du site](#) [Nous joindre](#) [Portail Québec](#) [English](#)ANIMAUX
IMPORTUNSRechercher

SECTEURS

[Faune](#) > [Animaux importuns et malades](#) > [Les animaux importuns en milieu urbain](#) > [Des solutions dissuasives](#)

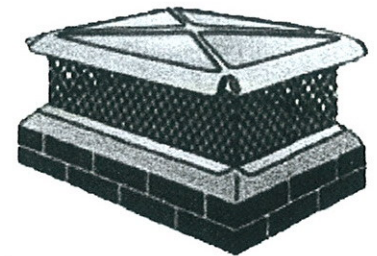
Animaux importuns et malades

Des solutions dissuasives

Il est facile de prendre plusieurs mesures simples pour éloigner les petits animaux nuisibles. Puisque ceux-ci sont dépendants des ressources qu'ils trouvent autour de nos maisons, restreindre l'accès à ces ressources règle souvent la majorité des désagréments. Ils iront donc chercher abris et nourriture... ailleurs que dans votre cour !

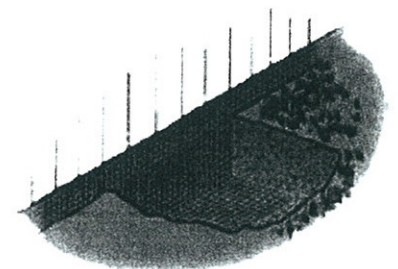
L'entretoit et la cheminée

Bloquez toutes les ouvertures avec du grillage métallique solide à mailles de 1 cm. Avant de fermer les issues, on doit veiller à ce qu'aucun animal ne soit à l'intérieur, sinon ses tentatives pour sortir pourront causer des dégâts importants. Taillez les arbres situés à proximité des bâtiments de façon à conserver une distance de plus de trois mètres de ceux-ci, afin d'empêcher les animaux de les atteindre. Un grillage n'empêche pas l'animal de grimper dans l'arbre, mais il empêche les lièvres et les lapins de ronger l'écorce. Couvrez l'embouchure de la cheminée avec du grillage à mailles de 1 cm ou avec un capuchon spécialement conçu à cette fin. Celui-ci ne doit pas permettre l'accumulation de feuilles et occasionner le blocage de la cheminée.



Les bâtiments, cabanons et perrons

Fermez adéquatement tous les accès au bâtiment (portes, fenêtres) et bloquez toutes les ouvertures avec du grillage métallique; utilisez du grillage à mailles de 5 cm contre les rats, marmottes et mouffettes, et de 1 cm contre les écureuils. Empêchez l'accès au dessous des bâtiments et des perrons avec du grillage métallique dont une partie (15 cm de profond) est enterrée dans le sol et est pliée en L vers l'extérieur (40-50 cm).



Les poubelles

Utilisez des poubelles de métal ou de plastique, solides et pourvues de couvercles bien étanches. Il peut être nécessaire de maintenir les couvercles bien fermés au moyen d'élastiques de caoutchouc solides. Utilisez un dispositif (corde, support, etc.) de façon à ce que la poubelle ne puisse être basculée. Conservez les poubelles dans un coffre pourvu d'un couvercle à charnière suffisamment lourd ou muni d'un dispositif de fermeture (cadenas, etc.). Certains animaux sont fûtés ! Changez vos habitudes. La plupart des petits mammifères étant nocturnes, ne sortez les poubelles que le matin de la journée prévue pour l'enlèvement des ordures, plutôt que le soir précédent. Pour diminuer l'odeur, lavez régulièrement les poubelles et mettez du naphthalène (boule à mites) dans le fond.

Les mangeoires d'oiseaux

Suspendez les mangeoires d'oiseaux à l'aide d'un long fil métallique d'un diamètre réduit. On peut aussi installer un cône inversé, soit au-dessus de la mangeoire lorsqu'elle est suspendue, ou sur le poteau lorsque la mangeoire est ancrée dans le sol. Ce cône doit être mobile afin de ne pas laisser de prise aux animaux. La mangeoire doit être installée à au moins un mètre et demi du sol et à trois mètres de tout endroit d'où un écureuil pourrait s'élancer : branche d'arbre, rampe de perron, cabanon, toit, etc. On peut également se procurer des mangeoires dites anti-écureuils.

Les arbres, bulbes et potagers

Installez un grillage métallique (à poulailler) au-dessus des bulbes à la surface du sol. Vous pouvez utiliser ce grillage pour confectionner un panier avec des côtés d'environ 10 cm de hauteur. Prenez soin de le placer à l'envers au-dessus des bulbes avant de les recouvrir de terre. Les animaux ne pourront ainsi les atteindre, ni par les côtés ni par le bas. Les grillages ne nuisent pas aux bulbes, les jeunes pousses croissent tout simplement à travers le grillage. Après la plantation des bulbes, on peut étendre un paillis composé de matière piquante et irritante comme des aiguilles de pin séchées ou des rameaux d'épinette. Cela peut avoir un effet dissuasif sur les écureuils qui désiraient creuser autour des bulbes. Protégez le bas des arbres à l'aide d'un cylindre de grillage d'une hauteur de 50 cm, dont une partie d'une dizaine de centimètres sera enfouie dans le sol. Protégez les potagers en les clôturant à l'aide d'un grillage métallique de 100 cm, dont une partie (de 15 à 30 cm) est enterrée dans le sol et pliée en L vers l'extérieur (40-50 cm).

En dernier recours...

Plutôt que de tuer ou de capturer un animal importun, il est préférable de le dissuader d'avoir accès à des endroits inadéquats. Lorsque toutes les techniques d'exclusion et d'effarouchement ont été utilisées sans succès et que les animaux causent tout de même des dommages à vos biens, il est possible de prélever les animaux au moyen de pièges mortels ou encore d'abattre ces derniers. Toutefois, il faut éviter de mettre des pièges près des mangeoires puisque des oiseaux peuvent s'y prendre accidentellement. De plus, en milieu urbain, il est déconseillé d'utiliser des pièges mortels, car il est très risqué d'y capturer des animaux domestiques tels que les chats et les petits chiens. Si l'une de ces méthodes est envisagée, il est fortement conseillé de consulter les firmes spécialisées ou l'association de piégeurs de votre région. De plus, quelle que soit la méthode utilisée, assurez-vous de respecter la réglementation appropriée puisque plusieurs lois encadrent ces pratiques :

[Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune](#) ☞

[Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs](#) ☞

Loi canadienne sur les produits antiparasitaires

[Loi sur les pesticides](#) ☞

[Loi sur la qualité de l'environnement](#) ☞

Règlements municipaux

Lire la suite du texte

[Ne pas relocaliser](#)

Animaux importuns

Surprendre un porc-épic à ronger l'écorce d'un pin dans une forêt est une chance unique d'observer la faune en milieu naturel. Voir l'animal en train de manger les jeunes arbres de votre plantation c'est plutôt de la malchance, le porc-épic se trouve au mauvais endroit au mauvais moment. On parle alors d'un animal importun, c'est-à-dire **un animal sauvage qui cause des dommages matériels aux biens privés.**

La tolérance peut s'avérer la meilleure solution si les pertes sont minimales. De plus l'animal importun est peut-être seulement de passage et le problème va disparaître sous peu. Si la situation est tolérable et ne risque pas de s'aggraver, il serait préférable d'accepter à court terme les inconvénients occasionnés par la présence d'un animal indésirable.

Si la situation est intolérable et que vous avez identifié le coupable, **vous devez d'abord appliquer des méthodes préventives.** Comme le dicton populaire nous le rappelle si bien: « mieux vaut prévenir que guérir ».

Si ces méthodes s'avèrent inefficaces, que vous avez pris tous les moyens nécessaires pour éloigner l'animal ou l'empêcher de causer des dommages, **vous pouvez alors avoir recours aux méthodes de contrôle.** Ces méthodes impliquent généralement **la mort ou la capture de l'animal.** Si l'animal est capturé vivant vous devez le relâcher plus loin. → *MAIS voir paragraphe "Ne pas relocaliser."*
Si vous connaissez déjà l'animal coupable des dommages, consultez sa fiche dans la liste des **Fiches individuelles d'animaux importuns.** Sinon, choisissez la rubrique **Identifiez le responsable des dommages** qui permet d'identifier la **plupart** des animaux présentés dans les fiches individuelles.

Fonctionnement de la clé d'identification des animaux importuns

La lutte contre les animaux importuns sera efficace dans la mesure où vous aurez d'abord correctement identifié le responsable des dommages. Connaître les habitudes de vie de l'animal peut vous aider à comprendre les causes du problème et choisir les solutions appropriées. Rappelez-vous : « Mieux vaut prévenir que guérir », **les moyens de prévention doivent avoir la priorité.**

Dans un premier temps il suffit de déterminer lequel de vos biens a été endommagé. Vous devez choisir entre la végétation, les animaux ou les infrastructures.

Par la suite, il suffit d'observer les marques de dents et les signes de présence laissés par les animaux sur le terrain (empreintes, crottins, nids, etc.), de lire la description de ces indices dans la clé, de comparer tous ces signes avec les illustrations appropriées et de reconnaître ce qui correspond aux dommages observés. Vous pourrez alors identifier l'animal importun en cause et avoir accès à la fiche correspondante qui vous proposera des solutions.

Ne pas relocaliser

Dans tous les cas, il est **fortement déconseillé de relocaliser les petits mammifères** urbains loin de leur lieu de capture. Lorsqu'un animal est déplacé d'un milieu où il trouvait nourriture et abri, et que ceux-ci demeurent encore accessibles, ce n'est qu'une question de temps pour qu'un autre animal ne vienne prendre la place de l'animal déplacé. Le problème n'est donc pas réglé à la base et ce n'est qu'un éternel recommencement. Tous les spécialistes s'entendent pour dire qu'il faut éviter de relocaliser les animaux, même si ceux-ci ont l'air en bonne santé. En effet, chaque déplacement d'animaux sauvages est associé au risque d'introduire de nouvelles maladies ou de nouveaux parasites dans une région où ces derniers sont absents, ce qui peut avoir des conséquences néfastes importantes pour la santé publique, l'agriculture ou la conservation des espèces menacées.

<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/animaux-importuns-malades/en-milieu-urbain/ne-pas-relocaliser/>

23-07-2018